



Réduire la facture énergétique éclairage et valoriser les points de vente par le LED

Contexte (maximum 150 mots)

L'Agenda 21 du Pays Vendômois a clairement identifié la maîtrise énergétique comme un enjeu pour l'avenir. Bien que l'éclairage dans le tertiaire et le commerce ne représente que 6% des consommations totales d'énergies, il y a là un gisement considérable d'économie à réaliser. En effet, les commerces sont souvent allumés même quand la lumière extérieure pourrait être suffisante et les vieilles installations consomment énormément. La rénovation et des bâtiments et des infrastructures peut-être l'occasion d'améliorer les choses.

La technologie des LED est facile à mettre en place et nécessite un investissement raisonnable vu l'impact immédiat de réduction de la facture d'électricité. L'éclairage est un poste de dépense non négligeable pour les commerces puisqu'il représente 25 à 50% de la facture d'électricité avec un coût moyen de 200 à 300€/an.

Objectifs visés (maximum 100 mots)

Améliorer l'efficacité énergétique des commerces sur le « poste » éclairage,

Optimiser les consommations d'énergie et les adapter aux usages,

Réduire la consommation d'électricité et les émissions de CO₂,

Apporter une meilleure mise en valeur des produits dans les magasins,

Anticiper les futures réglementations concernant la suppression programmée des ampoules énergivores.

Présentation résumée (maximum 150 mots)

La fédération du Commerce du Vendômois souhaite mettre en place le diagnostic éclairage sur 15 magasins de Vendôme. Ce diagnostic sera effectué par la société NEOLUX, experts à propos de l'éclairage par LED. Chaque commerce sera diagnostiqué individuellement puis un bilan énergétique, un plan d'action ainsi qu'un devis seront fournis.

Suite aux diagnostics, une synthèse sera présentée pour une communication externe afin de sensibiliser sur la technologie LED comme éco-solution.

Résultats à venir (maximum 150 mots)

Nombre de commerces ayant fait les diagnostics,

Niveau de travaux réalisés dans les commerces,

Estimation des économies financières réalisées,

Impact sur le taux de fréquentation des commerces.

Thème : *renseignés par la Cellule d'animation*

Sous-thèmes : *renseignés par la Cellule d'animation*

Mots-Clés

Réduction des déchets,
réduction de la facture
énergétique, circuits courts,
sensibilisation

Pays : France

Région : Centre

Département : Loir-et-Cher

Intercommunalité : Pays
Vendômois

Territoire constitué : GAL
Ressources 41

Type de bénéficiaire :
Association

Coût du projet

Montant total : 8 500€

Fonds européens en % : 29%

Autres sources de
financement : Etat et Région
Centre

Programme/axe/mesure

Programme Leader/Axe
4/Mesure 321

Dates du projet

Date de début :

Novembre 2012

Date de fin (*prévisionnelle*) :

Juin 2014

Points d'intérêts (maximum 100 mots)

Le caractère innovant du projet : Opération collective, valorisation des éclairages des commerces.

Transférable : oui, cette action pourra être transféré sur d'autres communes où les commerçants désireront diminuer leur facture d'électricité.

Intensité du partenariat : participation collectives des commerçants et intégration de ces métiers à la gestion durable des ressources.

Enseignements (maximum 100 mots)

Action menée par la Fédération du Commerce Vendômois, véritable trait d'union avec les commerces

Les premiers commerces investis dans cette démarche seront porte-parole pour inciter les autres commerçants.

Rédacteur de la fiche :
Jean-Luc TOURNEBISE

Date de rédaction :
Septembre 2013

Dernière mise à jour :
Septembre 2013



Mairie de Sargé-sur-Braye

Pour en savoir plus :

Nom du contact : PRELLIER Florence

Structure/organisation (si différent de la MO) :
Fédération du Commerce Vendômois, 10 place Saint Martin, 41100 VENDÔME

Langue du contact : Français

Téléphone : 02 54 77 05 73 E-mail : fede.com.vendomois@wanadoo.fr